

Courrier du 16 juin 2020

Bien chères et chers collègues,

Nous espérons que ce nouveau courrier vous trouvera en pleine santé et que la perspective de jours plus doux qui se dessine à l'horizon vous permettra d'aborder cette fin d'année et ses nouvelles complexités avec beaucoup de sérénité.

Vous avez été nombreux à nous interroger au sujet des certifications en langues. La DGESCO vient de nous faire parvenir les informations suivantes concernant le Cambridge English Certificate :

« Les épreuves écrites ne se dérouleront pas cette session, néanmoins certains candidats ont pu présenter les épreuves orales prévues entre le 17 février et le 24 mars 2020.

Les notes attribuées à ces candidats doivent être remontées, selon les modalités prévues par la DSII, afin que l'organisme certificateur puisse établir une attestation partielle de niveau de langue pour les épreuves présentées. Il n'y aura pas de possibilité de présenter les épreuves pour ces candidats lors de la session 2021, car ces candidats sont en terminale et devraient être admis dans les établissements d'enseignement supérieur, non visés par la certification en langue. »

Le collège des IA-IPR de l'académie de Strasbourg, quant à lui, a conçu un questionnaire destiné à vous permettre de vous exprimer sur l'expérience professionnelle qui, dans le contexte inédit de la crise sanitaire, vous a conduit à travailler d'une manière différente avec vos élèves, en mettant en place un enseignement à distance. Il a pour objectif d'en établir un bilan d'ordre pédagogique et d'identifier au mieux les difficultés que vous avez pu rencontrer ainsi que les leviers que vous avez su mobiliser.

Il sera très utile pour optimiser collectivement nos pratiques professionnelles d'une manière transversale et à l'échelle de chaque discipline.

Les résultats de ce questionnaire seront d'autant plus significatifs qu'un nombre important de professeurs se sera exprimé. Le questionnaire concerne l'ensemble des niveaux de la 6^{ème} à la terminale (voies générales et technologiques). Les classes post-baccalauréat et de la voie professionnelle ne sont pas concernées.

Nous vous remercions de ce fait de prendre une quinzaine de minutes pour le renseigner en cliquant sur le lien suivant :

https://applications.ac-strasbourg.fr/lime_acad/index.php/873229?lang=fr

La date limite pour le remplir est fixée **au 25 juin 2020**.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour le temps que vous y consacrerez.

Continuez à prendre grand soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Bien à vous toutes et tous,

Catherine Bossert-Weider, Véronique Gaston, Marie Miller-Amard